érudit
www.erudit.org

Article

« Le déclin de l'olfactif, mythe ou réalité ? »

Annick Le Guérer

Anthropologie et Sociétés, vol. 14, n° 2, 1990, p. 25-45.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: http://id.erudit.org/iderudit/015126ar

DOI: 10.7202/015126ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. *Érudit* offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

Document téléchargé le 23 février 2015 06:50

LE DÉCLIN DE L'OLFACTIF
Mythe ou réalité ?

Annick Le Guérer

Sommes-nous devenus des infirmes olfactifs ? C'est une opinion aujourd'hui assez communément répandue et dont la conjonction avec certains discours savants (voir par exemple Camporesi 1986) tend à accréditer l'idée d'une perte considérable de la sensibilité olfactive dans les sociétés industrialisées contemporaines. Les civilisations de l'audio-visuel auraient fait de l'odorat le « parent pauvre » des sens et relégué l'olfaction dans un rôle plus que modeste. Par contraste s'élabore la représentation d'un passé infiniment plus riche, tant du point de vue de l'environnement que de l'aptitude à sentir et de l'importance accordée aux odeurs. Cette conception peut se réclamer en particulier de travaux historiques qui ont établi une concordance certaine entre le développement de l'hygiène et celui de l'intolérance aux odeurs dans les sociétés occidentales (voir Corbin 1982 ; Vigarello 1985).

Faut-il croire pour autant que celles-ci ont connu un « âge d'or olfactif » (Le Guérer 1988 : 13) dont notre univers, au terme d'une constante dégradation, n'offrirait aujourd'hui que de maigres vestiges ? La réalité est, sans nul doute, infiniment plus complexe. L'« anosmie » de l'homme contemporain doit, certes, être mise en relation avec la désodorisation croissante de l'espace public et privé. Mais prendre la mesure de l'appauvrissement de l'odorat apparaît difficile. On peut raisonnablement imaginer que l'homme primitif, utilisant ce sens pour sa survie, notamment dans la recherche de sa nourriture, était en ce domaine plus performant que nous. On ne peut affirmer, en revanche, que, dans un passé moins lointain, le civilisé ait continué à bénéficier de cet avantage. Soumis à des sollicitations plus nombreuses, plus fortes, plus constantes, il sentait davantage, mais cet exercice imposé lui conférait-il réellement une acuité olfactive très supérieure à celle de nos contemporains ? Rien n'est moins sûr. Il faut se souvenir qu'Aristote déplorait déjà l'imperfection de l'odorat humain et la réponse ne peut, en tout état de cause, qu'être aventurée et aléatoire.

C'est donc sur d'autres bases que doit reposer une tentative d'évaluation de l'importance comparée de l'olfactif dans le passé et le présent dans nos sociétés. La méthode retenue consiste à examiner quel a été et est son rôle dans trois domaines bien différents : ceux des relations humaines, de la maladie et de la connaissance. Il en ressort un tableau contrasté qui atteste d'évolutions parfois discordantes. En même temps, se manifeste pour l'olfactif un regain d'intérêt soutenu par des découvertes récentes qui éclairent parfois d'un jour nouveau les conceptions anciennes.

Anthropologie et Sociétés, vol 14, n° 2, 1990 : 25-45

L'olfactif dans les relations humaines

Sens de la sympathie et de l'antipathie selon Cabanis, l'odorat est jugé anticonvivial par Kant et « anti-social par excellence » par Georg Simmel (1912 : 36) parce qu'il procure davantage de répulsions que d'agréments. Mais son importance dans l'amour est reconnue par Rousseau et Michel Serres voit en lui un « sens rare des singularités » (1985 : 185) et des rencontres. Paradoxal et contesté, son rôle dans les relations sociales et la sexualité n'en est pas moins tout à fait essentiel.

L'olfactif et les relations sociales

Émanations réelles et imaginaires ont, de tout temps, servi à la stigmatisation de certaines catégories professionnelles et sociales. Dans la France du XVI[e] siècle, tanneurs, corroyeurs, peaussiers, chandeliers, tous corps de métiers voués à des tâches malodorantes et qualifiés d'« immondes » et de « viles » (Mizaud 1562 : 7), ont souvent fait l'objet d'évitements. De même, la mise en cause de la saleté et de la puanteur du petit peuple dans l'apparition et la propagation de la peste a conduit, dès le XVII[e] siècle, à des mesures d'isolement. En 1617, « les pauvres et sales gens qui vivent emmoncelez a la mode de cochons en des logettes estroites [et qui] ne different guiere en leur vie, exercice et conversation aux animaux sauvages » (Sala 1617 : 33) sont accusés d'attirer le terrible fléau. La terreur que suscitent les effluves de ces êtres dégradés et infra-humains justifie leur enfermement et leur contrôle. À Nîmes, en 1649, les pauvres sont rassemblés et emmurés dans les arènes jusqu'à la fin de l'épidémie (Laval 1876 : 117). La conviction, largement répandue à cette époque, que l'aisance et la propreté du riche le protègent de la peste et que la menace de la contagion croît à mesure que l'on descend l'échelle sociale l'emporte sur toute considération humanitaire et justifie de telles séquestrations. À Paris, entre 1830 et 1845, les hygiénistes s'alarment de la menace que représente la population misérable qui hante les bassins de vidange et les chantiers d'équarrissage de la voirie de Montfaucon. Imprégnés de vapeurs nauséabondes, chiffonniers et équarrisseurs sont « éminemment dangereux pour l'hygiène et les bonnes mœurs » (Roux 1841 : 31). Le risque de maladies pestilentielles et de contagion morale qu'ils font peser sur la classe laborieuse doit décider de la suppression de l'« hideux cloaque » (Garnier 1844). De la mise à l'écart de certaines catégories professionnelles et sociales, on glisse progressivement à la suspicion envers l'ensemble des couches les plus défavorisées de la population. Au XIX[e] siècle, comme l'a montré Alain Corbin (1982), le peuple tout entier, en raison du danger que représentent ses effluves, est l'objet d'une vigilance inquiète. En 1912 encore, selon Georg Simmel, le rapprochement de la classe ouvrière et de la classe cultivée se heurte au dégoût invincible que produit « la sueur sacrée du travail » (Simmel 1912 : 36). Mêmes considérations chez Somerset Maugham qui, en 1930, associe le développement de la démocratie à la généralisation de la douche matinale ! Aujourd'hui, malgré le développement des pratiques d'hygiène et de désodorisation qui a considérablement atténué les clivages, attirances et dégoûts individuels restent en partie dépendants de critères olfactifs sociologiques : tels eaux de toilette ou after-

shave, appréciés par certaines couches de la population, sont perçus dans d'autres comme excessifs ou vulgaires.

Obstacle dressé entre les catégories sociales, l'odeur l'est également entre les peuples et les races. La même exhalaison qui marque l'appartenance d'un individu à un groupe le signale comme étranger à d'autres et devient alors l'instrument d'un rejet. Déjà, dans la Gaule du V^e^ siècle, le poète Sidoine Apollinaire se plaint dans ses lettres des sévices olfactifs que lui fait subir l'envahisseur burgonde « aux cheveux graissés de beurre rance » : « Moi, chanter en vers quand je vis au milieu de hordes chevelues... heureux même ton nez ! car il ne sent pas dix fois le matin l'odeur empestée de l'ail ou de l'oignon » (Sidoine Apollinaire 1960 : 103-104). L'« Essai sur la sociologie des sens » (Simmel 1912 : 34) fait encore de l'odeur corporelle le principal écueil à l'intégration des Noirs dans la haute société américaine et attribue à des répugnances olfactives la profonde aversion qui existe entre les Allemands et les Juifs. Relents réels et fantasmatiques condamnent l'adversaire sans appel. Les temps de guerre sont particulièrement propices aux accusations les plus délirantes. En témoigne la « démonstration » du docteur Bérillon qui, en 1915, prétend établir scientifiquement les causes du fumet spécifique du Teuton. Surmenés par une incroyable boulimie, ses reins ne peuvent suffire à la tâche. Réduit à utiliser sa peau comme un troisième rein, il urine par les pieds. Ses insupportables effluves, aux multiples nuances (certains évoquent le clapier, d'autres la ménagerie mal tenue ou encore les barils à salaisons, la décrépitude sénile), sont l'objet d'analyses et de classements. Si les Bavarois et les Allemands du Sud sentent le bouc, les Prussiens et les Allemands du Nord dégagent des exhalaisons butyriques. Mais l'odeur de scatol, conséquence d'une production excrémentielle vraiment prodigieuse, et celle d'étalon, qui rend fréquemment la viande des animaux reproducteurs impropre à la consommation, sont communes à toute la nation germanique. Le désagrément que procurent tous ces remugles est bien supérieur, affirme le docteur Deschamps, à celui causé par l'odeur acide de l'Anglais, rance du « nègre », fade et vireuse du « jaune ». Rien d'étonnant, dès lors, à ce qu'en 1915, le Bulletin de la Société de Médecine de Paris attribue aux Allemands la palme de la fétidité (Bérillon 1915 : 142-145).

Le langage courant et argotique rend compte de l'importance des sensations olfactives dans les attractions et les aversions. Ne dit-on pas ne pas pouvoir « sentir », « blairer », « piffer » quelqu'un, ou l'« avoir dans le nez » ? L'homme parfume de façon caractéristique la couche d'air qui l'entoure et ce, en fonction de son alimentation, de sa santé, de son âge, de son sexe, de son activité, de sa race. Et l'odeur est sans doute, à cause de la physiologie de l'appareil olfactif (elle pénètre directement dans la partie la plus archaïque du cerveau, le rhinencéphale que les Grecs appelaient le « cerveau olfactif » et qui est lié aux centres de la vie affective et à la fonction mnésique), la perception la plus intime que nous puissions avoir d'autrui. « L'odeur d'un corps, c'est ce corps lui-même que nous aspirons par la bouche et le nez, que nous possédons d'un seul coup, comme sa substance la plus secrète et, pour tout dire, sa nature. L'odeur en moi, c'est la fusion du corps de l'autre à mon corps. Mais c'est ce corps désincarné, vaporisé, resté, certes, tout entier lui-même, mais devenu esprit volatil », observe Sartre (1963 : 221). Sous une forme aérienne, elle pénètre dans les profondeurs de notre

être et nous procure, bon gré mal gré, plaisir ou répulsion. Sens du contact et de la proximité, l'odorat opère des sélections et détermine des distances entre les individus, de façon immédiate et indiscrète. Si l'on en croit Marcuse (1963 : 47), ses décisions prises « en dehors de l'influence des formes généralisées et conventionnalisées de la conscience, de la morale, de l'esthétique » ont, de ce fait même, un caractère radical et irrévocable.

On sait d'ailleurs aujourd'hui que l'odeur intervient de façon essentielle dans la première des relations : celle qui s'établit entre le bébé et sa mère. Les travaux de Benoist Schaal ont montré que les mères reconnaissent l'odeur corporelle de leur enfant dès le deuxième jour postnatal. De son côté, celui-ci est capable d'identifier l'odeur du sein et du cou de sa mère trois jours après sa naissance (Montagner 1988 : 122). Il est possible que les informations olfacto-gustatives recueillies par le fœtus au contact du liquide amniotique puissent faciliter par la suite cette reconnaissance précoce que l'on rencontre aussi chez la plupart des autres mammifères. Selon Hubert Montagner (*ibid.* : 130) l'attachement olfactif qui constitue « l'un des claviers sur lequel le bébé fait ses gammes au contact sécurisant du corps maternel » expliquerait plusieurs de ses comportements. Essentielles au développement affectif et cognitif du nourrisson, les « bonnes » odeurs maternelles ont un pouvoir apaisant. En revanche, une odeur répulsive émanant du cou ou du sein de la mère pourrait provoquer refus du sein, pleurs, régurgitations répétées du lait maternel.

Soulignant après Hobbes le caractère relatif de la « bonne » et de la « mauvaise » odeur, Rousseau considérait le petit enfant comme uniquement sensible aux différences d'intensité des odeurs et incapable d'établir de distinction qualitative entre elles. Ce n'était, selon lui, que vers deux ou trois ans que l'odorat, stimulé par l'imagination, parvenait à sortir de son « hébétement » : « La sensation vient de la nature ; la préférence ou l'aversion n'en vient pas » (Rousseau 1974 : 123). Des expériences comme celles réalisées par Steiner en 1979 vont à l'encontre de cette conception purement culturelle des goûts et des dégoûts olfactifs. Mis en présence de relents d'œuf ou de poisson pourri, jugés généralement déplaisants par les adultes, des bébés de moins de 12 heures présentent des mimiques de dégoût. En revanche, des senteurs de banane, de vanille, de chocolat, provoquent chez eux des réponses faciales d'acceptation et de satisfaction (Steiner 1979 : 257-295). Si ces observations montrent une sensibilité innée à des odeurs agréables et désagréables, elles ne permettent cependant pas d'exclure le rôle de l'acquis. Assortie d'une appréciation positive ou négative, innée ou acquise, l'odeur a joué et joue encore un rôle fondamental dans les relations humaines.

L'olfactif et la relation sexuelle

Bien avant la démonstration scientifique des liens de la sexualité et de l'odorat, ceux-ci avaient été affirmés par les philosophes, les écrivains et les poètes. « Est-ce que mon haleine est rancie par le jeûne ? Est-ce que, sous mes bras, demeure quelque trace de transpiration ? » (Pétrone 1959 : 194). Telles sont les paroles que le poète Pétrone met dans la bouche de Circé, l'enchanteresse,

lorsqu'elle est déçue par Encolpe. Et Proust décrit en ces termes l'émoi de Swann devant Mme de Surgis : « Ses narines, que le parfum de la femme grisait, palpitèrent comme un papillon prêt à aller se poser sur la fleur entrevue » (Proust 1943 : 707). Odeurs corporelles et culturelles ont toujours été considérées comme susceptibles d'aiguiser ou d'éteindre l'attrait sexuel.

Dans son livre, *Le parfum de la femme et le sens olfactif dans l'amour*, le docteur Auguste Galopin écrit en 1886 : « L'union la plus pure qui puisse être contractée entre un homme et une femme est celle engendrée par l'olfaction sanctionnée par l'assimilation, ordinaire dans le cerveau, de molécules animées et en sympathie » (p. 157). Les travaux de Fliess qui concluent à l'existence de rapports étroits et réciproques entre le nez et l'appareil génital donnent une base plus rationnelle à ces affirmations. Ceux de Collet, Jouet et Freud annoncent les recherches modernes sur l'intervention de l'odorat dans la vie sexuelle et, notamment, des études qui ont mis en évidence des corrélations fonctionnelles entre l'appareil olfactif et le système hormonal sexuel. Ainsi, selon Jacques Le Magnen (1949), on observe des variations caractéristiques de la sensibilité aux odeurs musquées et urinoïdes lors de la prise d'œstrogènes et d'androgènes. De même, la castration chez la femme provoque une hypoosmie (diminution de l'acuité olfactive) qui se dissipe avec l'administration d'œstrogènes.

La découverte des phéromones et de leur rôle éminent dans la communication animale ouvre la voie à de nouvelles recherches. Substances odorifères sécrétées à l'extérieur du corps, elles n'agissent pas sur le porteur lui-même mais sur ses congénères et déterminent des conduites sexuelles, parentales et sociales. C'est ainsi que l'odeur de la chienne en œstrus excite les mâles à 3 km alentour et que l'haleine du verrat attire la truie en chaleur. Un débat important s'est ouvert en relation avec plusieurs observations tendant à accréditer l'hypothèse d'un système phéromonal humain. Certaines « phéromones » ont été isolées chez l'homme, notamment dans le segma préputial, l'urine, la sueur axillaire et les sécrétions vaginales. Ainsi a-t-on découvert des produits identiques dans les sécrétions vaginales du singe femelle et de la femme. Appliquées sur les organes génitaux d'une guenon ovariectomisée, les sécrétions vaginales humaines provoquent l'accouplement avec le singe (Schoffeniels 1977 : 75).

D'autres rapprochements ont été effectués à propos d'une phéromone sexuelle du verrat, l'an α, présente également dans la sueur axillaire masculine. L'existence de cette substance dans la truffe a fourni une explication de l'attrait exercé par ce champignon souterrain sur les truies qui sont capables de le déceler à 1 m de profondeur. On sait qu'une longue tradition attribue à ce comestible délicat des vertus aphrodisiaques. Mais, surtout, l'intuition que l'an α pourrait être une phéromone sexuelle humaine est corroborée par d'autres observations. Dans certains pays méditerranéens, lors de danses folkloriques, les danseurs stimulent l'ardeur de leurs partenaires féminines en agitant sous leur nez un mouchoir trempé de sueur axillaire. Une expérience faite en 1978 à l'université de Birmingham, au département de psychologie, irait aussi dans ce sens. Pour vérifier si l'an α était une phéromone sexuelle humaine, l'on a demandé à des volontaires, à qui l'on faisait respirer des vapeurs d'an α, de donner une « note de beauté » à des femmes représentées sur des photographies. Les notes attribuées

par les sujets de l'expérience étaient beaucoup plus élevées que celle du groupe témoin (Langley-Danysz 1982 : 1059). Des biologistes comme Ernest Schoffeniels (1979 : 75) avancent que « tout comme chez les autres mammifères, la communication chimique doit régir pas mal de nos comportements ».

La portée de ces expériences est cependant vigoureusement contestée par d'autres scientifiques. Ainsi, Patrick Mac Leod considère qu'il n'existe pas de phéromones humaines[1]. Yveline Leroy affirme également que l'homme « n'émet pas de substances chimiques qui agissent à la manière de signaux chimiques déclencheurs de comportements sexuels ou parentaux ou sociaux » et qu'à la différence de nombreux vertébrés, en particulier des mammifères, l'homme adulte ne dispose pas d'un organe olfactif secondaire, appelé « voméronasal », servant principalement à détecter l'œstrus des femelles. Cet organe existe cependant dans les trois premiers mois de la vie du fœtus humain mais disparaît ensuite, sauf cas rarissimes. Cette résorption serait d'une extrême importance dans la mesure où, à l'origine, elle a pu correspondre au passage de l'animalité à l'humanité (Leroy 1987 : 307). L'hypothèse de Freud qui lie la régression organique de l'odorat et le refoulement de la sexualité à la verticalisation de l'homme ne trouverait-elle pas là une confirmation anatomique ?

Pour d'autres chercheurs qui adoptent une position intermédiaire, l'absence de ce chimiorécepteur de contact qu'est l'organe voméronasal n'exclut cependant pas l'intervention de substances pouvant agir comme des phéromones. D'après le professeur Montagner (1978, cité dans Lazorthes 1986 : 74-75), il n'est pas « utopique de supposer que les relations amoureuses et les conduites agressives puissent être modulées par des molécules à valeur de phéromones sécrétées par les glandes sébacées, sudoripares, mammaires ou sexuelles ». Et pour Michael Stoddardt (1989 : 1079), bien qu'il n'y ait pas d'odeur pouvant induire chez l'homme un comportement systématique, « il est malgré tout possible que nous soyons, inconsciemment, manipulés par des odeurs ».

Si certaines odeurs corporelles peuvent jouer un rôle attractif, le parfumage du corps a été utilisé depuis des millénaires comme instrument de séduction. L'usage des parfums a été diversement jugé selon les cultures et les époques. Fustigé par Platon parce qu'il flatte les passions de l'homme déréglé, stigmatisé par de nombreux penseurs chrétiens qui, de Tertullien à Bossuet, soulignent ses liens avec la concupiscence et la luxure, il a, en revanche, été célébré par Mahomet et les civilisations orientales. Les condamnations dont il a été l'objet en Occident n'ont cependant pu empêcher son développement. En réalité, cette pratique s'observe dans les sociétés les plus diverses, anciennes et contemporaines, que celles-ci soient industrialisées ou demeurées traditionnelles, encore que les « goûts » olfactifs et, naturellement, les arômes employés soient variables. Le parfumage peut remplir plusieurs fonctions : exalter certains effluves corporels, masquer au contraire ceux qui sont considérés comme excessifs ou repoussants, tenir lieu de « toilette sèche » (Le Guérer et Vigarello 1985 : 6-13), exercer une séduction propre[2].

1. Interview de Patrick Mac Leod dans *Lire*, octobre 1989, n° 169, p. 59.
2. Vigarello (1985 : 42) montre comment, à partir du XVI[e] siècle, une toilette sèche, qui passe par le renouvellement du linge et des parfums, se substitue à l'usage de l'eau. Il faudra attendre le XVIII[e] siècle pour que l'eau n'apparaisse plus menaçante.

Ce dernier aspect a trouvé dans le passé son expression paroxystique avec les parfums « pour faire aimer », élaborés par les alchimistes comme Cornelius Agrippa, qui leur attribuaient un véritable pouvoir captateur. Les appellations de certains parfums (*Magie Noire* de Lancôme, *Sortilège* de Legalion, *Mystère* de Rochas) renvoient, aujourd'hui encore, à cette fonction magique. L'industrie du parfum, actuellement florissante, cherche d'ailleurs à intégrer, en recourant aux recherches scientifiques les plus récentes, ce facteur d'irrésistibilité. Les parfumeurs, qui ont toujours rêvé du parfum aphrodisiaque idéal, commencent à faire appel à des phéromones de synthèse. Des parfums pour séduire incluant des phéromones ont déjà été lancés aux États-Unis, en Grande-Bretagne et au Japon. Ainsi, les eaux de Cologne Andron, l'une pour les femmes, l'autre pour les hommes, sont présentées comme susceptibles de « produire un champ magnétique intense entre les deux sexes » et de transmettre silencieusement à notre inconscient des signaux d'appel. Certains produits de ce type sont déjà commercialisés en France et donnent lieu à une publicité pour le moins tapageuse. Ainsi voit-on proposer une « solution ordorante » incorporant « la molécule de synthèse de l'attraction maximale », permettant de « séduire n'importe qui dans un rayon de 9,50 m au moins ». Un manuel d'utilisation précise en outre comment « stopper net l'effet d'attraction sexuelle si cet effet dépasse les limites du raisonnable » ! Il y a d'ailleurs quelque paradoxe, dans une société qui réprime les odeurs corporelles, à constater cette résurgence de sécrétions intimes dans la parfumerie.

Encore que la réelle efficacité des parfums aux phéromones appelle vérification, leur apparition invite à examiner d'un œil nouveau les parfums anciens destinés à capter l'amour. Élaborés en particulier par les alchimistes, ils incluaient, outre des composants comme le musc et la civette, des éléments étrangers tels le sang et l'urine animale ou humaine. Certains spécialistes estiment aujourd'hui que la civétone sécrétée par la poche glandulaire para-anale de la civette est une phéromone à caractère sexuel et qu'il en va de même de la muskone produite par la glande préputiale du cerf. Mais, en outre, certaines phéromones sexuelles des mammifères auraient une parenté chimique avec les stéroïdes odorants contenus dans leur urine (Schoffeniels 1977 : 74). L'urine humaine elle-même doit en partie son odeur *sui generis* à une phéromone (Δ androstène-one-17). Ces découvertes scientifiques ne fournissent-elles pas une explication, voire une justification de compositions anciennes qui eurent cours encore au XVIII[e] siècle et qui ont été considérées, jusqu'à présent, comme simples bizarreries alchimiques ?

L'olfactif et la maladie

L'odeur et l'olfaction, symptômes de la maladie

Très tôt, l'odeur a été reconnue comme un moyen de déceler et d'identifier la maladie. Déjà prôné par Hippocrate (1946 : 483), le diagnostic olfactif tient compte de l'odeur des sueurs, des urines, des selles, des crachats, des suppurations muqueuses ou lymphatiques, du liquide séminal, etc. Les osphrésiologues de la fin du XVIII[e] et du XIX[e] siècle célèbrent cet élément important de

la sémiologie médicale. Les Bordeu, Brieude, Landré-Beauvais, Cloquet et autres établissent des classements très détaillés des émanations correspondant à chaque affection. « Il faut donc, ordonne Brieude en 1789, se faire une habitude de sentir avec réflexion toutes les odeurs qui nous frappent auprès des malades, même les plus désagréables » (1789 : LV). C'est à ce prix seulement que l'homme de l'art pourra prétendre devenir le *vir bene munctae naris* dont parlent les Anciens, l'homme aux narines bien mouchées, capable de diagnostiquer une fièvre gastro-adynamique à une odeur terreuse et cadavéreuse, une fièvre intermittente à celle du pain frais, la petite vérole à celle de l'oignon ou de la saumure de hareng, la gale à un relent de moisi, la teigne à des effluves de chat ou de beurre rance (Landré-Beauvais 1806 : 427-428). L'action du système nerveux sur les odeurs cutanées est telle qu'il est possible, affirme en 1885 Ernest Morin, d'exhaler une odeur fétide et nauséeuse à la suite d'une passion contrariée ou bien, comme dans l'aliénation mentale, des émanations pénétrantes et infectes rappelant les mains constamment fermées, la bête fauve et la souris. Extrêmement tenace, l'odeur de la folie est si caractéristique que certains psychiatres n'hésiteraient pas, sur ce seul indice, à demander l'internement. Son absence, en revanche, révèlerait la simulation (Monin 1903 : 17,19). Cependant, dès la fin du XIX[e] siècle, la longue tradition du diagnostic olfactif est en déclin et certains médecins déplorent l'injuste discrédit dans lequel il est tombé auprès de leurs collègues, rebutés par son caractère repoussant. Aujourd'hui, si le diagnostic olfactif ne semble pas avoir retrouvé, sous sa forme traditionnelle, l'éclat qui fut jadis le sien, diverses expériences le remettent néanmoins à l'honneur. Toutefois, ce n'est plus seulement l'odorat du praticien qui est mis à contribution, mais aussi celui, infiniment plus performant, de certains animaux. Kathleen Smith et Jacob Sines (1960 : 188) ont observé que les rats étaient capables de distinguer, à un taux de concentration de 0,0001, la sueur nauséabonde des schizophrènes de celle de gens bien portants, alors que les expérimentateurs humains discriminaient les mêmes échantillons au taux de 0,005. Certains psychiatres affirment même que cette odeur très spéciale, qui se fait sentir dans les états aigus, est un élément déterminant de leur diagnostic[3]. De même, les travaux d'Hubert Montagner ont permis d'établir que, grâce à son odorat, le chien est un remarquable détecteur des états émotionnels de l'homme et peut servir à mieux cerner certains états pathologiques comme les psychoses. Les enfants autiques et psychotiques dégagent des exhalaisons qui rebutent les chiens. Confrontés à deux mannequins, l'un vêtu des sous-vêtements imprégnés de l'odeur d'un enfant psychotique, l'autre de ceux d'un enfant « normal », l'animal évite très nettement le premier. Au cas où ces résultats se confirmeraient, le chien pourrait se révéler un auxiliaire précieux pour détecter les déficiences psychiques des enfants ainsi que les troubles de leur métabolisme et de leur fonctionnement endocrinien, puisque les glandes endocriniennes qui produisent les odeurs dépendent du système neuro-végétatif.

Si les émanations du malade peuvent révéler la maladie, les troubles de l'olfaction traduisent parfois des dérèglements physiologiques ou psychiques profonds. Certaines affaires de possession et de sorcellerie qui furent jugées aux

3. Voir Posner, Culpan et Stewart (1960) ; Skinner, Smith et Rich (1964) ; Wiener (1966).

XVI[e] et XVII[e] siècles montrent à l'évidence l'importance de l'olfactif dans des manifestations relevant de l'hystérie ou de l'hallucination. En 1598, Marthe Brossier se prétendit envoûtée par une pomme présentant « ung caractère faict de soufre et de fumée » (Mandrou 1968 : 165). A Loudun, en 1632, ce fut un bouquet de roses muscades qui fut l'instrument du maléfice jeté sur les religieuses du couvent des Ursulines. Et lorsque le procureur du Roi, Jean Bodin (1982) enregistre la plainte d'Abel de la Ruë, « ouvrier de vieil cuir », contre une sorcière, c'est une odeur de « souphre et poudre à canon et chair puante meslees ensemble » qu'il consigne pour la postérité. Les hallucinations olfactives n'ont, de nos jours, rien perdu de leur force. Comme dans le cas de Lucy R., exposé par Freud, les malades se plaignent d'être poursuivis par des exhalaisons de brûlé, de gaz, de soufre, de fumée, de poison. Ces fantasmes sont fréquents chez les schizophrènes et peuvent avoir parfois des effets tragiques. Himwich rapporte le cas d'un homme qui tua ses deux sœurs à cause, prétendit-il, d'une odeur de mort qui le persécutait (Wiener 1967a : 1154). L'olfaction ayant des rapports très étroits avec la fonction sexuelle, il n'est pas étonnant que ces illusions olfactives « extrinsèques » surgissent également dans les délires de changement de sexe (Connolly et Gittleson 1971 : 443-444).

Des illusions olfactives, cette fois-ci « intrinsèques », apparaissent aussi dans diverses formes pathologiques aiguës. Les patients sont obsédés par l'idée que les émanations infectes s'échappent de leur corps qui tombe lentement en putréfaction. La conviction que la faute, le péché, sont en rapport avec cette pestilence et le sentiment que, ou qu'ils aillent, dans un monde où s'accroît la tendance à la désodorisation, ils seront pris en flagrant délit d'odeur corporelle, augmentent leur malaise et transforment de fond en comble leur relation aux autres. Torturés par la honte impuissante d'imposer à leur entourage leur putritude, ils considèrent « leur mal-sentir comme l'atteinte d'un mal, voire d'un châtiment, comme « une lourde charge », comme un embarras poussé jusqu'à l'horreur, comme l'origine d'un isolement complet et d'une pression tendant à les refouler de la communauté » (Tellenbach 1983 : 118). Dans une autre maladie décrite par Pryse-Phillips (1975 : 472-473) sous le nom de « syndrome olfactif référence », les sujets, non schizophrènes et, en général, des jeunes hommes timides et sensibles, croient également exhaler des effluves fort désagréables. Persuadés de répugner à leur entourage, ils font un grand usage de désodorisants, se lavent beaucoup, changent très fréquemment de linge et évitent tout contact. Non diagnostiqués à temps, ces troubles plus mineurs peuvent néanmoins mener au suicide. Semblables délires, situés nosographiquement entre la mélancolie et la paranoïa de l'odeur propre, seraient d'une actualité particulière au Japon. Les névroses de contact y sont de plus en plus supplantées par les phobies de l'odeur propre, « mystérieux changement », selon Tellenbach, « dans l'expression de la honte » (*ibid.* : 106).

On sait, par ailleurs, que l'hypersensibilité olfactive ou hyperosmie peut être le symptôme de certaines névroses obsessionnelles et hystériques. Freud rapporte le cas d'un de ses patients, « l'homme aux rats », particulièrement ouvert aux sensations olfactives et qui se révéla être un « flaireur » : enfant, il reconnaissait, tel un chien, les gens à leurs effluves et manifestait des tendances coprophiles très marquées (c'est d'ailleurs la disparition de plaisirs intenses pris dans l'enfance à respirer les produits excrétés qu'il faut, selon Freud (1954 : 260), prendre en

compte dans la formation des névroses). Les observations de Karl Abraham (1965 : 90-98) le conduisent aussi à souligner le rôle spécifique du refoulement des plaisirs coprophiles dans la psychogénèse du fétichisme du pied : la passion d'un de ses patients pour les élégantes chaussures de femme à talons hauts s'enracinait dans des jouissances olfactives interdites. Pour Harry Wiener (1967b : 1288), qui établit une relation entre la schizophrénie et une hypersensibilité aux messages chimiques externes ou phéromones, les enfants schizophrènes manifestent souvent une acuité exceptionnelle. Fascinés par les odeurs, ils sentent tout et parlent de leurs perceptions olfactives dès que leur vocabulaire le leur permet. Les parfums leur plaisent énormément et ils réagissent à des quantités d'odeurs qui nous sont imperceptibles.

L'odeur comme conception de la maladie

Jusqu'à la diffusion des théories pasteuriennes sur les micro-organismes, les mauvaises odeurs ont été considérées en Europe comme agissant directement sur la santé et la vie. Les effluences des charniers, fosses d'aisances, marécages et cloaques sont censées provoquer de nombreuses maladies y compris les plus graves. Ainsi en a-t-il été, par exemple, de la peste, archétype des fléaux dévastateurs (au XVI[e] siècle, le terme « empester » signifie à la fois infecter de maladie aiguë et infecter de mauvaises odeurs). Certains liens entre l'odeur et ce fléau avaient déjà été signalés, en particulier à propos de son apparition et du recours aux parfums comme moyen de protection. Mais il faut, comme je l'ai avancé par ailleurs (Le Guérer 1988 : 55-56), aller plus loin et affirmer que la peste elle-même a été conçue comme une odeur. La relation entre la fétidité et la maladie est donc extrêmement profonde et pénètre celle-ci dans tous ses éléments : étiologie, nature, propagation.

L'origine de la peste est attribuée à une rupture de l'équilibre des éléments naturels et spécialement de l'air qui se « corrompt ». La théorie miasmatique d'Hippocrate est complétée par Galien qui ajoute à la putridité de l'air la nécessité d'une putridité interne du corps. Cette conception duelle va dominer jusqu'au XIX[e] siècle et il est frappant de noter que, durant cette longue période, toutes les tentatives de renouvellement seront pensées en rapport avec l'olfaction. Il en va de même de la nature et du mode de propagation du fléau. La notion même de contagion qui sera contestée jusqu'en plein XIX[e] siècle émerge de l'Antiquité : c'est le souffle fétide des malades qui est alors incriminé. Le *Compendium de epidemia* de 1348, document essentiel pour la période médiévale, incite les bien portants à « se tenir éloignés de toutes les maladies qui répandent une mauvaise odeur parce que ces maladies sont contagieuses » (Rebouis 1888 : 130).

Cette idée continue d'imprégner tous les modes de contamination qui seront imaginés ultérieurement. Ainsi en va-t-il à l'époque de la Renaissance des conceptions de Marsile Ficin qui assimile la peste à une vapeur venimeuse comme de celles du savant italien Jérôme Fracastor, l'ancêtre de l'épidémiologie, qui introduit la notion de germes vivants imperceptibles exhalés par les effluves des malades. Au XVII[e] siècle, les représentations de la maladie amalgament le plus souvent des éléments empruntés aux périodes antérieures. Par la suite, les débats

resteront essentiellement centrés sur deux grands problèmes : celui de la nature animée ou inanimée de la peste et celui de son caractère contagieux ou non contagieux. En fait, jusqu'aux découvertes, à la fin du XIX[e] siècle, du bacille pesteux par Alexandre Yersin et du rôle de la puce du rat dans sa propagation par Paul-Louis Simond, la peste, maladie éminemment mortelle, a été pensée en rapport avec l'odeur.

Curieusement, toutes ces théories prescientifiques se trouvent réactualisées par des travaux en cours. Des chercheurs américains émettent en effet l'hypothèse que certaines maladies, comme celles de Parkinson ou d'Alzheimer, puissent être causées par une substance véhiculée jusqu'au cerveau par les voies olfactives ! Richard Doty, directeur du centre de l'odorat et du goût de l'École de médecine de l'Université de Pennsylvanie, suppose également que l'olfaction est capable de transporter dans le cerveau des agents nocifs comme les virus de la polio, voire des molécules plus importantes[4].

L'odeur et l'olfaction dans la prophylaxie et la thérapeutique

Des siècles durant, l'olfactif a tenu une place essentielle dans la prophylaxie et la cure des épidémies, notamment de la peste. Le développement d'une véritable aromathérapie s'enracine dans la volonté de combattre la putritude de l'air et du corps en recourant d'abord aux aromates associés, selon une conception héritée de l'Égypte ancienne, au principe d'incorruptibilité. De l'Antiquité au XIX[e] siècle, tout l'effort préventif et curatif reste en grande partie axé sur l'emploi et l'amélioration de procédés et de produits odorants. Partant des bûchers parfumés d'Hippocrate et de la thériaque, composition aromatique recommandée par Galien, le Moyen Âge voit la mise en place de toute une stratégie de lutte par les odeurs. Elles sont employées sous les formes les plus diverses. Poudres, élixirs, sirops, boîtes et pommes de senteurs doivent accroître les résistances de l'organisme et établir entre l'air pestilentiel et la peau une barrière protectrice. On y mêle à l'époque de la Renaissance des substances réputées antivenimeuses telles que les pierres précieuses et la chair de vipère mais aussi l'arsenic ou le vitriol. Puis, au XVII[e] siècle, vient la vogue des émanations fétides ou violentes, censées recéler une énergie supérieure aux aromates. Les vapeurs dégagées par le soufre, l'antimoine, le salpêtre, la poudre à canon sont alors utilisées. La pratique du « parfumage », qui consiste à désinfecter à l'aide de fumigations plus ou moins agressives les bâtiments, les personnes et mêmes les animaux domestiques, se généralise. Néanmoins, la traditionnelle médecine « douce » des senteurs suaves coexiste avec la nouvelle médecine « dure » des effluves âcres et nauséabonds. Lors de la peste de Marseille en 1720 et de celle de Moscou en 1771, toutes ces techniques seront encore appliquées. Cependant, les critiques se font de plus en plus importantes. L'inefficacité des parfums, le caractère dangereux des fumigations irritantes, qui provoquent de nombreux accidents, sont dénoncés. En 1773, le chimiste Guyton de Morveau met au point le premier désinfectant chimique, mélange de sel et d'acide sulfurique qui lui permet de triompher de la puanteur qui émane des caves sépulcrales de la

4. Voir Doty, Reyes et Gregor (1987) ; Blakeslee (1988).

cathédrale de Dijon. Il faudra toutefois attendre 1846 pour que l'Académie Royale de Médecine se prononce officiellement sur l'inutilité des parfums dans le traitement de la peste. Cette condamnation n'entraîne pourtant pas l'abandon des produits aromatiques dans celui des autres maux. Ainsi, le camphre et l'aloès sont-ils encore considérés durant tout le XIX[e] siècle, en milieu rural surtout, comme de véritables panacées. Pour le célèbre Raspail (1843 : 520), le camphre est, à lui seul, une véritable « petite pharmacie de poche ».

Après une longue éclipse, on constate depuis quelques années un retour en force des soins par les plantes aromatiques. On a même vu apparaître une « instinctothérapie » qui prétend prévenir, même guérir, en confiant au seul odorat le choix de l'alimentation. Ces engouements, dans la mesure où ils échappent au contrôle du corps médical qui y décèle une régression, une résurgence de l'obscurantisme, suscitent de sa part des mises en garde, voire des réactions hostiles. Mais se dessine dans de nombreux pays un mouvement qui vise à la création d'une aromathérapie moderne. Il y a là, selon l'expression de Jean Valnet (1984 : 15), « l'éclosion d'un néo-hippocratisme » qui veut utiliser rationnellement les armes offertes par la nature. Les effets bénéfiques des arômes trouvent même aujourd'hui, en particulier au Japon, des applications qui les mettent à la pointe du progrès. Pour améliorer les conditions de travail et accroître le rendement, les grandes sociétés commencent à s'équiper de diffuseurs qui répandent dans l'atmosphère des senteurs rafraîchissantes et relaxantes, variables selon les heures de la journée[5]. À l'heure actuelle se développent aussi des recherches scientifiques tendant à multiplier les médicaments susceptibles d'être administrés par le nez. Fortement vascularisée, la muqueuse nasale permet en effet de véhiculer directement le remède dans le sang, sans passer par le foie qui détruit, dissocie ou élimine une part imposante de ces substances actives. Sont expérimentés, en particulier, des contraceptifs, des antidiurétiques, des traitements de l'endométriose, des fibromes ou des cancers hormonaux-dépendants.

L'olfactif et la connaissance

L'odeur a toujours eu une position contestée et mal définie dans le domaine de la connaissance, qu'elle en soit d'ailleurs l'instrument ou l'objet. Cette situation ne découle pas seulement de sa nature évanescente et instable mais, aussi, de la place occupée par l'odorat parmi les autres sens. Celui-ci apparaît en effet comme un sens intermédiaire. Aristote le situe à la charnière des sens de la « distance », la vue et l'ouïe, qui supposent une médiation externe et de ceux du contact, le goût et le toucher, qui s'exercent à travers la chair, milieu interne au sujet. Il appartient à un double registre sensoriel d'où une ambiguïté qui détermine celle de son objet. Sous des formes diverses, on retrouve cette constatation essentielle chez de nombreux penseurs qui vont de saint Thomas d'Aquin à Jean Jaurès, en passant par Kant, Hegel ou Cournot et qui font de l'odorat « une sorte de goût à distance » (Kant 1979 : 40), un sens de « l'indécision » (Jaurès 1891 : 198).

5. Voir le *Japan Economy Newspaper* du 25 juillet 1989.

Il est aussi fréquemment dénoncé comme un sens manquant d'objectivité. Plus subjectif qu'objectif, selon Kant, davantage au service de la « délectation » (Kant 1979 : 40), il informe peu sur les qualités des objets extérieurs. « Une odeur comme une saveur, écrit Cournot est une affection du sujet sentant, qui ne donne aucune représentation, qui n'implique ni ne détermine par elle-même aucune connaissance de l'objet senti... Ce qu'il y a d'incontestable, c'est que le sens de l'odorat ne donnerait à lui seul aucune notion du monde extérieur » (Cournot 1975). Sens du besoin, primitif et archaïque, l'odorat nous fait connaître des choses, selon Pradines, non ce qui nous est opposé et vraiment distinct, mais ce qui nous est complémentaire, congénère et qui nous convient, donc quelque chose qui est encore nous. C'est cette incapacité à définir l'excitant d'une manière véritablement objective qui constitue l'obstacle majeur à une science des odeurs et qui fait de l'odorat un sens ne permettant « ni la vraie connaissance du monde, ni la vraie connaissance de soi » (Pradines 1943 : 513).

L'odorat se voit également reprocher son impuissance à abstraire. Restant enfermé dans le sujet, inapte à se construire par lui-même un objet comme le font la vue et l'ouïe, il ne possède pas d'expressions objectives indépendantes pouvant être projetées sur le plan de l'abstraction. Comme l'observe Henning : « On n'obtient jamais d'abstraction olfactive : du jasmin, du muguet, du camphre et du lait, nous pouvons abstraire sans façon la couleur commune, savoir le « blanc », mais aucun homme n'est en mesure d'abstraire pareillement l'odeur commune en faisant attention à ce qu'il y a de commun et en négligeant les différences »[6].

Voluptueux, animal, instinctuel, l'odorat a généralement été considéré par les philosophes occidentaux comme inutile, voire contraire à la science. Bachelard accuse même l'odeur d'avoir longtemps constitué un puissant frein à ses progrès. En effet, en jouant un rôle essentiel dans la conviction substantialiste (celle-ci naît lorsqu'un phénomène immédiat est pris pour le signe d'une qualité substantielle), cette « sensation grossière » sert particulièrement bien une mentalité préscientifique qui « étouffe toutes les questions » (Bachelard 1938 : 115).

Dénigrés en tant qu'instruments de la connaissance théorique et abstraite, l'odorat et les odeurs ont, en revanche, une grande importance dans la connaissance empirique. Sans doute cela a-t-il été plus vrai dans les sociétés anciennes dont l'environnement olfactif était incomparablement plus riche et où, selon l'expression de Piero Camporesi (1986 : 197), les effluves étaient conçus comme des « formes de connaissance, des instruments qui permettaient d'identifier la réalité ». Dans les sociétés traditionnelles, les ethnologues relèvent encore l'importance de cette fonction cognitive. Mais, même dans les sociétés industrialisées contemporaines où les odeurs sont considérées comme de « pauvres outils conceptuels » (Le Magnen 1949 : 123), elles sont susceptibles d'apporter des informations précieuses, aussi bien au parfumeur qu'à l'œnologue, au médecin ou à la cuisinière et d'avertir de certains dangers (présence de gaz ou de produits toxiques).

Pour Nietzsche (1970 : 29), qui a tenté de réhabiliter un sens souvent méprisé par ses pairs et qui revendique pour l'homme l'animalité dont on a voulu le priver,

6. Léopold Dozotheus von Henning, *Der Geruch*, 1824, p. 66, cité par Cassirer (1972 : 151).

le nez est même « l'instrument le plus délicat que nous ayons à notre service ». Le « flair » est, en outre, un véritable moyen d'investigation psychologique et morale. Ses liens avec l'instinct, la sagacité, la pénétration d'esprit, le destinent à être l'arme du psychologue qui se guide de façon intuitive et dont tout l'art ne consiste pas à raisonner mais à subodorer.

En raison des liens privilégiés qu'il entretient avec la mémoire, l'odorat possède encore d'autres aptitudes cognitives. Nombre d'écrivains et de poètes ont évoqué ce surgissement des réminiscences dont il a le pouvoir. Proust (1952 : 306) a montré comment il rend possible « la commémoration de tout ce que notre être a laissé de lui-même dans des minutes passées, essence intime de nous-mêmes que nous répandons sans la connaître, mais qu'un parfum senti alors... nous rend tout à coup ». Les rapports des odeurs avec la mémoire mais aussi avec l'imagination leur confèrent, selon Bachelard, une faculté très singulière. Contrairement à l'analyse, à l'intelligence abstraite, elles nous restituent le juste climat du passé, les espaces oniriques d'intimité, nous font pénétrer dans la zone d'enfance indéterminée « sans noms propres et sans histoires » (Bachelard 1960 : 118). Et les « images odorales » seront d'autant plus subtiles si « le souvenir et la rêverie sont en totale symbiose » (*ibid.* : 121). « Premier témoignage de notre fusion au monde », « rare sublimateur de l'essence de la mémoire », « veilleuse dans la chambre des souvenirs », « racine du monde, vérité d'enfance », l'odeur est bien, à ce titre, dans une vie, « un détail immense » *(ibid.)*.

En tant qu'objet de la connaissance scientifique, l'odorat et les odeurs demeurent encore à l'heure actuelle mystérieux. L'identification quantitative (le pouvoir odorant ou l'intensité) et, surtout, qualitative (la nature de l'odeur individualisant la molécule) soulève de nombreux problèmes. Si les caractères qualitatifs de l'odeur sont bien perçus et mémorisés, ils échappent en revanche à une classification objective. Alors qu'il existe des saveurs fondamentales permettant de définir chaque sensation gustative par son taux d'appartenance aux catégories amère, sucrée, salée et acide, les odeurs ne peuvent être rapportées à des catégories pures et indépendantes. Nombreux sont cependant ceux qui, depuis Aristote, ont tenté une classification. Les parfumeurs distinguent quelques séries (hérépidée, anisée, musquée, verdurée, animale...). Les œnologues classent les arômes de façon analogique (arômes de fleurs, de fruits, d'épices, de torréfaction...). Quant aux scientifiques, depuis la répartition en sept groupes proposée par Linné en 1756, ils ont multiplié les classements. Toutes ces tentatives sont restées vaines. Elles demeurent empreintes de subjectivité comme d'ailleurs la terminologie utilisée.

L'extraordinaire diversité des odeurs tient en échec le vocabulaire. On les reconnaît, en effet, plus aisément qu'on ne les caractérise car aucune des références spatiales applicables aux autres informations sensorielles ne les concerne. « On discerne bien ce flou, observe Cassirer, à la difficulté qu'éprouve le langage pour, si j'ose dire, prendre pied dans ce domaine » (1972 : 151). Pour les neuro-physiologistes André Holley et Patrick Mac Leod, « seule la source d'une odeur est véritablement appréhendée comme un objet, à telle enseigne que nous ne savons nommer celle-ci que d'après celle-là. Dès que nous voulons aller

plus loin dans la description, un langage rigoureux nous fait défaut et nous devons recourir aux métaphores » (1977 : 729). N'adhérant pas à des lieux précis, possédant « une élasticité caoutchouteuse »[7], les odeurs sont exclues du champ sémantique. Autant d'éléments qui s'opposent à une appréciation objective.

En dépit des recherches effectuées, les scientifiques doivent admettre que la connaissance des mécanismes qui permettent aux neurorécepteurs olfactifs d'élaborer leur message à partir de signaux chimiques demeure conjoncturelle. Finalement, si de nombreuses disciplines (psychologie, physiologie, biochimie, chimie, physico-chimie) se sont penchées sur les mécanismes liés à la perception des odeurs, aucune véritable science de l'olfaction et des molécules odorantes n'a résulté de ces différents travaux et aucune théorie générale des odeurs n'a vraiment été proposée. Bilan décevant qui, pour certains spécialistes, n'exclut pas cependant une évolution favorable.

Un vaste programme lancé récemment en France par le centre national de la recherche scientifique en accord avec les professionnels de la parfumerie va dans ce sens. Il vise à la création de la première banque de données des parfums du monde. L'entreprise consiste tout d'abord à répertorier les quelque dix mille molécules odorantes actuellement connues. Chacune étant décrite par une vingtaine de caractéristiques, il est possible d'établir une sorte de lexique des essences, débarrassé de toute subjectivité et dont chaque mot ne vaudra que comme moyen d'exprimer l'image odorante d'une substance de référence. L'un des objectifs poursuivis est de « permettre au parfumeur de visualiser sur un écran le parfum qu'il veut créer » (Castello 1986). Sa réalisation suppose une étude approfondie des différentes combinaisons moléculaires car, pour les odeurs, l'élément clé n'est pas uniquement la nature des atomes, mais leur disposition dans l'espace. Ainsi, les « compositeurs » pourraient-ils « humer » les parfums, à l'instar des musiciens qui « entendent » la musique à la simple lecture d'une partition.

Conclusion

Au terme de cette investigation dans le domaine des relations humaines, de la santé et de la connaissance, l'olfactif ne semble pas accuser un recul aussi profond et général qu'on l'a souvent prétendu. Ainsi l'odorat et les odeurs sont-ils demeurés suspects à la plupart des philosophes, de l'Antiquité à nos jours. Aujourd'hui comme jadis, l'odeur peut être facteur de séduction ou d'exclusion, support de comportements sociaux d'acceptation ou de rejet. En revanche, nos contemporains ne lui accordent plus les extraordinaires pouvoirs de vie ou de mort dont elle fut créditée jusqu'à la révolution pasteurienne.

En réalité, toutes les composantes de l'olfactif n'ont pas été affectées par un même déclin. D'où vient alors ce « silence olfactif » (Corbin 1982) qui pèse sur nos sociétés ? Loin d'être la manifestation d'une indifférence, il traduit une hypersensibilité puisque, jamais, les « mauvaises » odeurs n'ont été traquées de façon aussi systématique. Cette répression est particulièrement sensible en ce qui

7. L.D. von Henning, cité par Cassirer (1972 : 151).

concerne les odeurs corporelles. L'accroissement des phobies de l'odeur propre dans les pays les plus industrialisés est sans doute l'expression la plus remarquable de cette intransigeance. L'idéal actuel vise à des corps et des espaces, sinon totalement inodores, du moins neutralisés par des parfums masquant les odeurs naturelles. Cette sensibilité est essentiellement négative. Elle n'a pas pour contrepartie une culture olfactive dont la première condition réside dans l'existence d'un environnement olfactivement riche et diversifié.

Mais, depuis quelques années, apparaissent les signes d'un intérêt nouveau pour l'olfactif. En France par exemple, diverses expériences, destinées à éveiller les enfants à la connaissance des odeurs, ont été tentées en milieu scolaire. Le lancement sur le marché de jeux odorants, de coffrets permettant d'identifier les arômes de fleurs, de fruits, de champignons et de vins, l'essor de cours d'œnologie ouverts au grand public, l'organisation d'expositions comme l'Odorama à la Cité des sciences de La Villette, participent de ce mouvement en faveur d'une éducation de l'odorat qui restait, jusqu'alors, l'apanage des parfumeurs et des œnologues. Un mouvement analogue est perceptible au Japon et se manifeste, en particulier, par la vogue du « Kodo » ou cérémonie de l'encens. Ce divertissement très raffiné consiste à reconnaître, en les associant à des thèmes littéraires, divers bois aromatiques et autres compositions parfumées que l'on fait brûler. Extrêmement ancien puisqu'il fut introduit au VI[e] siècle et connut son apogée dans l'aristocratie au XVII[e] siècle, il provoque à nouveau aujourd'hui, après une période d'effacement, un extraordinaire engouement et se popularise considérablement.

Le développement d'une aromathérapie moderne et la recherche de nouveaux médicaments administrables par voie nasale confortent cette redécouverte de l'olfaction dans le domaine de la santé, redécouverte que confirment encore les travaux actuels sur les émanations pathologiques et la contraction de maladies graves par les voies olfactives.

En même temps, on doit prendre acte de la permanence et de la puissance de l'imaginaire olfactif. Loin d'être affecté par les progrès de la connaissance scientifique, il est apte à s'en saisir, à s'en nourrir et à inspirer des créations nouvelles. C'est, sans doute, en relation avec ce processus qu'il faut apprécier l'empressement avec lequel certains parfumeurs se sont emparés de la découverte des phéromones pour lancer des parfums supposés aphrodisiaques. Faut-il déplorer la persistance de cet imaginaire ? Il arrive aussi qu'il rencontre le réel. Une découverte capitale en est la preuve : les molécules aromatiques sont l'une des composantes essentielles du milieu interstellaire où naissent constamment des étoiles. C'est aussi de ce gaz interstellaire que proviennent presque directement les atomes qui nous constituent ainsi que les planètes et la Terre (Omont 1989 : XXXVI). Les conclusions de l'expérience Arôme, lancée par plusieurs laboratoires du Centre national de la recherche scientifique utilisant un ballon strastosphérique du Centre national d'études spatiales, rejoignent les conceptions visionnaires de Charles Fourier qui pressentait déjà l'importance des arômes dans la formation de l'univers et imaginait un « mouvement aromal » fournissant les germes des espèces créées et régissant les astres (Le Guérer 1988 : 285-286). Loin d'être de stériles spéculations, les intuitions du philosophe, qui s'étonnait

d'ailleurs que ce mouvement aromal n'ait encore fait l'objet d'aucune étude, devançaient de presque deux siècles les explorations des astrophysiciens.

Références

ABRAHAM K.
1965 *Œuvres complètes*, vol. I. *Rêve et mythe. Études cliniques. Essais de psychanalyse appliquée*. Paris : Payot.

BACHELARD G.
1938 *La formation de l'esprit scientifique : contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*. Paris : Vrin.
1960 *La poétique de la rêverie*. Paris : Presses Universitaires de France.

BÉRILLON Dr
1915 « La bromidrose fétide des Allemands ». *Bulletins et mémoires de la Société de Médecine de Paris*, 1-2 : 142-145.

BLAKESLEE S.
1988 « Pinpointing the pathway of smell ». *The New York Times*, mardi 4 octobre : C6.

BODIN J.
1982 *De la démonomanie des sorciers*. Paris : Gutenberg Reprints (édition originale 1580).

BRIEUDE
1789 *Mémoire sur les odeurs que nous exhalons, considérées comme signe de la santé et de la maladie*, t. X. Paris : Histoire de la Société de Médecine et de Physique médicale pour la même année.

CAMPORESI P.
1986 *La chair impassible*. Paris : Flammarion.

CASSIRER E.
1972 *La philosophie des formes symboliques*, vol. 1. Paris : Éditions de Minuit (édition originale 1923).

CASTELLO M.
1986 « Les parfums sur ordinateur ». *Le Figaro*, 30 décembre.

CONNOLLY F.H. et N.L. Gittleson
1971 « The relationship between delusions of sexual change and olfactory and gustatory hallucinations in schizophrenia ». *The British Journal of Psychiatry*, 119 : 443-444.

CORBIN A.
1982 *Le miasme et la jonquille. L'odorat et l'imaginaire social, XVIII^e-XIX^e siècles*. Paris : Aubier Montaigne.

COURNOT A.-A.
1975 *Essai sur les fondements de nos connaissances et sur le caractère de la critique philosophique*. Paris : Vrin (édition originale 1851).

DOTY R.L., P.F. Reyes et T. Gregor
1987 « Presence of both odor identification and detection deficits in Alzheimer's disease », *Brain Research Bulletin*, 18, 5 : 597-600.

FREUD S.
1954 *Cinq psychanalyses*. Paris : Presses Universitaires de France.

GALOPIN A.
1886 *Le parfum de la femme et le sens olfactif dans l'amour. Étude psychologique*. Paris : E. Dentu.

GARNIER J.
1844 *Une visite à la voierie de Montfaucon*. Paris.

HIPPOCRATE
1846 « Des humeurs » : 476-503, in *Œuvres complètes*, t. V. Paris : J.-B. Baillière.

HOLLEY A. et P. Mac Leod
1977 « Transduction et codage des informations olfactives », *Journal de physiologie*, 73,6 : 729-826.

JAURÈS J.
1891 *De la réalité du monde sensible*. Paris : Alcan.

KANT E.
1979 *Anthropologie du point de vue pragmatique*. Paris : Vrin (édition originale 1798).

LANDRÉ-BEAUVAIS A.J.
1806 *Séméiotique ou traité des signes des maladies*.

LANGLEY-DANYSZ P.
1982 « La truffe, un aphrodisiaque », *La recherche*, 136 : 1058-1060.

LAVAL V.
1876 *Des grandes épidémies qui ont régné à Nîmes*. Nîmes.

LAZORTHES G.
1986 *L'ouvrage des sens*. Paris : Flammarion.

LE GUÉRER A.
1988 *Les pouvoirs de l'odeur*. Paris : François Bourin.

LE GUÉRER A. et G. Vigarello
1985 « La propreté au temps de Louis XV », *L'Histoire*, 78 : 6-13.

LE MAGNEN J.
1949 *Odeurs et parfums*. Paris : Presses Universitaires de France.

LEROY Y.
1987 *L'univers odorant de l'animal. Les stimulations chimiques dans les communications et les comportements des animaux*. Paris : Boubée.

MANDROU R.
1968 *Magistrats et sorciers en France au XVII^e siècle. Une analyse de psychologie historique*. Paris : Plon.

MARCUSE H.
1963 *Eros et civilisation. Contribution à Freud.* Paris : Éditions de Minuit (éd. originale 1955).

MONIN E.
1903 *Les odeurs du corps humain.* Paris (éd. originale 1885).

MONTAGNER H.
1978 *L'enfant et la communication.* Paris : Stock.
1988 *L'attachement. Les débuts de la tendresse.* Paris : Odile Jacob.

MIZAUD A.
1562 *Singuliers secrets et secours contre la peste souventefois expérimentés et approuvés.* Paris.

NIETZSCHE F.
1970 *Le crépuscule des idoles.* Paris : Denoël.

OMONT A.
1989 « Les molécules aromatiques du milieu interstellaire », *La recherche*, 214 : XXXVI-XXXIX.

PÉTRONE
1959 *Le Satiricon.* Paris : Gallimard.

POSNER H.S., R. Culpan et A. Stewart
1962 « Cause of the odor of a schizophrenic patient », *Archives of General Psychiatry*, 7 : 108-113.

PRADINES M.
1943 *Traité de psychologie générale.* Paris : Presses Universitaires de France.

PROUST M.
1943 *À la recherche du temps perdu*, t. 10. *Sodome et Gomorrhe.* Paris : Gallimard.
1952 *Jean Santeuil*, t. II. Paris : Gallimard.

PRYSE-PHILLIPS W.
1975 « Disturbance in the sense of smell in psychiatric patients », *Proceedings of the Royal Society of Medicine*, 68 : 472-474.

RASPAIL F.V.
1843 *Histoire naturelle de la santé et de la maladie, chez les végétaux et chez les animaux en général, et en particulier chez l'homme, suivie du formulaire d'une nouvelle méthode de traitement hygiénique et curatif*, t. 2. Paris.

REBOUIS H.E.
1888 « Consultation sur l'épidémie faite par le collège de la Faculté de Médecine de Paris en 1348 », in *Étude historique et critique de la peste.* Paris.

ROUSSEAU J.-J.
1974 « Au Prince de Wutenberg » : 123-124, in *Lettres philosophiques.* Paris : Vrin.

ROUX L.
1841 *De Montfaucon. De l'insalubrité de ses établissements et de la nécessité de leur suppression immédiate.* Paris.

SALA A.
1617 *Traité de la peste.* Leyden.

SARTRE J.-P.
1963 *Baudelaire*. Paris : Gallimard.

SCHOFFENIELS E.
1977 *Physiologie des régulations*. Paris : Masson.

SERRES M.
1985 *Les cinq sens*. Paris : Grasset.

SIDOINE APOLLINAIRE
1960 *Tome I, Poèmes*. Paris : Société d'édition « Les Belles Lettres ».

SIMMEL G.
1912 *Mélanges de philosophie relativiste. Contribution à la culture philosophique*. Paris : Alcan.

SKINNER K., K. Smith et E. Rich
1964 « Bacteria and the "schizophrenic odor" », *The American Journal of Psychiatry*, 121 : 64-65.

SMITH K. et J. Sines
1960 « Demonstration of a peculiar odor in the sweat of schizophrenic patients », *Archives of General Psychiatry*, 2 : 184.

STEINER J.R.
1979 « Human facial expression in response to taste and smell stimulations », *Adv. Child Develop. Behav.*, 13 : 257-295.

STODDARDT M.
1989 « La chimie de l'amour », *La recherche*, 20, 213 : 1074-1089.

TELLENBACH H.
1983 *Goûts et atmosphère*. Paris : Presses Universitaires de France.

VALNET J.
1984 *Aromathérapie*. Paris : Maloine.

VIGARELLO G.
1985 *Le propre et le sale. L'hygiène du corps depuis le Moyen-Âge*. Paris : Éditions du Seuil.

WIENER H.
1966 « External chemical messengers -I- Emission and reception in man », *New York State Journal of Medicine* : 3153-3170.
1967a « External chemical messengers -II- Natural history of schizophrenia », *New York State Journal of Medicine* : 1144-1165.
1967b « External chemical messengers -III- Mind and body schizophrenia », *New York State Journal of Medicine* : 1287-1310.

RÉSUMÉ/ABSTRACT

Le déclin de l'olfactif, mythe ou réalité ?

Sommes-nous devenus des infirmes olfactifs ? Les sociétés industrielles contemporaines auraient fait de l'odorat le « parent pauvre » des sens et relégué l'olfactif dans un rôle plus que modeste. Faut-il croire pour autant qu'elles ont connu autrefois un « âge d'or » olfactif dont ne subsisteraient aujourd'hui que de maigres vestiges ? Mesurer l'appauvrissement de l'odorat paraît difficile et aléatoire. On peut, en revanche, tenter d'évaluer l'importance comparée de l'odorat et des odeurs dans le passé et le présent de nos sociétés en examinant leur rôle dans différents domaines comme les relations humaines, la maladie et la connaissance.

The Decline of Smell : Myth or Reality ?

Have we become olfactory invalids ? Contemporary industrial societies have made the sense of smell into the « poor cousin » of the other senses and relegated a minor role to odours. But ought we to assume that these same societies once enjoyed an olfactory « golden age » of which only the slightest traces persist today ? Measuring the impoverishment of smell appears difficult and risky. One can, nevertheless, attempt to evaluate the comparative importance of the sense of smell and of odours in past and present societies by examining their role in different domains, such as human relations, illness and knowledge.

Annick Le Guérer
a/s Les éditions François Bourin
27, rue Saint-André-des-Arts
75006 Paris
France